

CROSSQUANTUM

Société par actions simplifiée au capital social de 500.000 €
Siège social : 7, rue Belgrand – 92300 LEVALLOIS-PERRET
814 770 855 RCS Nanterre
Exercice clos le 31/12/2020
Comptes annuels au 31 Décembre 2020

ACTIF	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Am. & Pro.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, marques	350.450	350.450		
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles ...	68.471	64.332	4.139	12.270
Autres immobilisations financières.....				60
TOTAL (I)	418.921	414.782	4.139	12.330
ACTIF CIRCULANT				
Créances				
Clients et comptes rattachés	32.400		32.400	
Autres créances	907.507		907.507	432.710
Trésorerie				
Disponibilités	4.096.567		4.096.567	5.266.975
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance.....	6.564		6.564	8.179
TOTAL (II)	5.043.038		5.043.038	5.707.865
TOTAL ACTIF (I+II)	5.461.959	414.782	5.047.177	5.720.195

PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	500.000	500.000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	662.506	1.139.062
Réserves Statutaires ou contractuelles	1.918.495	2.567.150
Résultat de l'exercice	(2.158.560)	(3.325.210)
TOTAL (I)	922.441	881.001
DETTES		
Emprunts et dettes financières diverses.....	3.000.000	3.000.616
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	782.572	1.647.658
Dettes fiscales et sociales.....	338.597	190.920
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance.....	3.567	
TOTAL (IV)	4.124.736	4.839.194
TOTAL PASSIF (I+IV)	5.047.177	5.720.195

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production vendue services.....	421.552	517.878
Montant net du chiffres d'affaires	421.552	517.878
TOTAL (I)	421.552	517.878
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes.....	1.931.724	3.034.427
Impôts, taxes et versements assimilés	4.521	14.169
Salaires et traitements.....	441.726	533.415
Charges sociales.....	171.809	189.722
Dotations aux amortissements sur immobilisations.....	8.132	22.224
Autres charges.....	112.667	100.278
TOTAL (II)	2.670.578	3.894.234
1 – RESULTAT EXPLOITATION (I-II)	(2.249.026)	(3.376.356)
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées.....	7.502	3.164
Total (VI)	7.502	3.164
2 – RESULTAT FINANCIER (V - VI)	(7.502)	(3.164)
3 – RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV-V-VI)	(2.256.528)	(3.379.520)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion.....	6.326	
Produits exceptionnels sur opérations en capital.....		13.333
TOTAL (VII)	6.326	13.333
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions.....	60	13.333
TOTAL (VIII)	60	13.333
4 – RESULTAT EXCEPTIONNEL	6.266	
Impôts sur les bénéfices.....	(91.701)	(54.310)
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (I-II+III-IV+V-VI+VII-VIII-IX-X)	(2.158.560)	(3.325.210)

II – ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS

Durée de l'exercice : 12 mois. Date de clôture : 31 décembre 2020. Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels. **1 - PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES** : Les comptes annuels ont été établis selon les principes comptables en vigueur, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes : • Continuité de l'exploitation, • Permanence des méthodes, • Indépendance des exercices. La méthode de base utilisée pour l'évaluation des éléments inscrits. **2 - FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE** : La société CrossQuantum créée en novembre 2015, est implantée à LEVALLOIS PERRET (92300), c'est une Startup spécialisée dans le secteur d'activité de l'Édition de logiciels applicatifs. CrossQuantum est filiale du Groupe SwissLife à travers SLAP qui détient 100 % du capital social. L'activité commerciale de la société consiste à constituer une base de données fiables à travers ses applications afin de pouvoir vendre les informations aux partenaires. La 1^{re} application « LaFin-Box » est de type « agrégateur de comptes » proposée à ses utilisateurs de prendre contrôle sur leur patrimoine financier à partir d'une expertise approfondie qu'elle leur dispense. **1. Augmentation – réduction de capital** : CrossQuantum a procédé à un « coup d'accordéon », financé par SLAP ayant permis d'apurer les pertes provisionnelles de l'exercice 2019. Le capital social reste donc inchangé à 500.000 € sur l'exercice 2020 et reste détenu à 100% par SwissLife. **2. La crise sanitaire liée à la Covid-19** : La crise sanitaire n'a pas d'impact significatif sur l'activité et sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2020. **3 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE** : Il n'y a aucun événement postérieur à la clôture. **3 – NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS** : **A – ACTIF IMMOBILISÉ** : **A.1 – Variation des immobilisations incorporelles, corporelles et financières** :

Immobilisations	Valeur brute au 01/01/2020	Diminution	Valeur brute au 31/12/2020
Incorporelles			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	350.450		350.450
TOTAL (I)	350.450		350.450
Corporelles			
Autres immobilisations corporelles			
Installations et agen. divers.....	24.905		24.905
Mobilier	6.073		6.073
Mat. de bureau et inform.....	37.494		37.494
TOTAL (II)	68.472		68.472
Financières			
Prêts et autres immob. financières.....	60	60	
TOTAL (III)	60	60	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	418.981	60	418.921

A.2 – Détail des frais d'établissement, de recherche & développement et des fonds de commerce : Néant. **A.3 – Variation des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles** :

Amortissements	Montant au 01/01/2020	Augment.	Montant au 31/12/2020
Incorporelles			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	350.450		350.450
TOTAL (I)	350.450		350.450
Corporelles			
Autres immobilisations corporelles			
Installations et agen. divers.....	23.931	974	24.905
Mobilier	5.920	153	6.073
Mat. de bureau et inform.....	26.350	7.005	33.355
TOTAL (II)	56.201	8.132	64.333
TOTAL GENERAL (I + II)	406.651	8.132	414.783

A.4 – Modes et durées d'amortissement : Nature des éléments amortis : Constructions – Structure : **Mode** : Linéaire ; **Durée** : 50 ans. Constructions – Menuiseries : **Mode** : Linéaire ; **Durée** : 25 ans. Constructions – Chauffage : **Mode** : Linéaire ; **Durée** : 25 ans. Constructions – Etanchéité : **Mode** : Linéaire ; **Durée** : 15 ans. Constructions – Ravalement : **Mode** : Linéaire ; **Durée** : 15 ans. Installations générales, agencements, aménagement : **Mode** : Linéaire ; **Durée** : 3 à 10 ans. Matériels de bureau et informatiques : **Mode** : Linéaire ; **Durée** : 3 ans. Mobiliers : **Mode** : Linéaire ; **Durée** : 10 ans. **A.5 – Variation des provisions pour dépréciation de l'actif** : Néant. **A.6 – Engagements de crédit-bail** : Néant. **A.7 – Immobilisations en crédit-bail** : Néant. **A.8 – Tableau des filiales et des participations** : Néant. **A.9 – Échéances des créances de l'actif immobilisé** : Néant. **B.1 – Stocks et en cours** : Néant. **B.2 – Échéances des créances de l'actif circulant** :

État des créances	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
Créances clients			
Autres créances clients	32.400	32.400	
TOTAL (I)	32.400	32.400	
Autres créances			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3.418	3.418	
Créances fiscales			
- Impôts sur les bénéfices	16.090	16.090	
- Taxe sur la valeur ajoutée.....	482.099	479.928	2.171
- Autres	405.900	405.900	
TOTAL (II)	907.507	905.336	2.171
Charges constatées d'avance (III)	6.564	6.564	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	946.471	944.300	2.171

B.3 – Valeurs mobilières de placement : Néant. **B.4 – Détail des produits à recevoir** : Néant. **B.5 – Diverses précisions portant sur les créances et les disponibilités** : Néant. **C – COMPTES DE RÉGULARISATION – ACTIF** : **C.1 – Détail des charges constatées d'avance** : Charges constatées d'avance : ASSURANCE AIG : Montant : 2.254. MAILJET : Montant : 163. ZENDESK : Montant : 1.206. ATTLASSIAN : Montant : 2.419. CMIE : Montant : 522. **TOTAL** : Montant : 6.564. **C.2 – Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices** : Néant. **C.3 – Modes et durées d'étalement** : Néant. **D – CAPITAUX PROPRES** : **D.1 – Titres composant le capital social** :

Différentes catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	A la clôture de l'exercice	Créés durant l'exercice	Remboursés durant l'ex.	
Actions ordinaires	50.000	365.000	365.000	500.000

D.2 – Affectation du résultat de l'exercice précédent : Postes : ORIGINES : Résultat de l'exercice précédent : Montant : (3.325.210). **TOTAL (I)** : Montant : (3.325.210). **AFFECTATIONS** : Affectation aux réserves : Réserve légale : Montant : (2.567.150). Autres répartitions (Impact de la méthode par composants de l'immeuble) : Montant : (758.060). Report à nouveau : Montant : (3.325.210) **TOTAL (II)** : Montant : (3.325.210). **TOTAL Report à nouveau** : Montant : (3.325.210). **D.3 – Variation des provisions réglementées** : Néant. **E – VARIATION DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES** : Néant. **F – DETTES** : **F.1 – Échéances des dettes** :

État des dettes	Montant brut	À 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	3.000.000		3.000.000
Fournisseurs et comptes rattachés	782.572	782.572	
Personnel et comptes rattachés.....	33.388	31.508	1.880
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	84.798	73.782	11.016
État et autres collectivités publiques			
- Taxe sur la valeur ajoutée.....	205.984	205.984	
- Autres impôts, taxes et assimilé	14.427	14.427	
Produits constatés d'avance.....	3.567	3.567	
TOTAUX	4.124.736	1.111.840	3.012.896

F.2 – Diverses précisions sur les dettes : Élément d'information : Montant des divers emprunts et dettes contractées auprès des associés : Montant : 3.000.000. **F.3 – Détail des charges à payer** : Charges à payer : Congés payés : Montant : 31.472. Charges sociales et fiscales sur congés : Montant : 12.895. Honoraires Expert-comptable : Montant : 42.601. Honoraires Commissaire aux comptes : Montant : 10.552. Refacturation SLAP 2020 : Montant : 505.865. **Totaux** : Montant :

603.385. F.4 – Détail des produits constatés d'avance : Néant. G – COMPTE DE RÉSULTAT : G.1 – Ventilation du chiffre d'affaires : Chiffre d'affaire net : Production vendue Services : France et Total : 421.552. G.2 – Ventilation de l'effectif moyen : Effectif moyen : Effectif salarié : Nombre : 6. G.3 – Ventilation des dotations aux amortissements : Immobilisations corporelles : Autres immobilisations corporelles : Installations et agen. divers : Amortissements Linéaires : 974. Mobilier : Amortissements Linéaires : 153. Matériel de bureau et informatique : Amortissements Linéaires : 7.005. Total (II) : Amortissements Linéaires : 8.132. Total Général (I + II) : Amortissements Linéaires : 8.132. G.4 – Ventilation des dotations et reprises sur provisions : Provisions : Dotations et reprises d'exploitation : Dotations : 8.132. Total : Dotations : 8.132. G.5 – Informations concernant le résultat d'exploitation : Éléments du résultat d'exploitation : Produits d'exploitation : Montant : 421.552. G.6 – Informations concernant le résultat financier : Néant. G.7 – Informations concernant le résultat exceptionnel : Néant. G.8 – Ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel : Néant. G.9 – Honoraires des Commissaires aux comptes : Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 31/12/2020 : 10.552 ; 31/12/2019 : 10.854. Total : 31/12/2020 : 10.552 ; 31/12/2019 : 10.854. H – ENGAGEMENTS DE HORS-BILAN : Néant.

III – SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Soldes intermédiaires de gestion	Marge commerciale	31/12/2020	31/12/2019
+Prestations de services		421.552	517.878
	1	421.552	517.878
-Consommations en provenance de tiers	3	(1.931.724)	(3.034.427)
VALEUR AJOUTÉE (1 + 2 - 3)	4	(1.510.171)	(2.516.548)
-Impôts, taxes et versements assimilés.....	6	(4.521)	(14.169)
-Charges de personnel.....	7	(613.535)	(723.137)
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (4 + 5 + 6 - 7)	8	(2.128.227)	(3.253.854)
+Autres produits	10	(8.132)	(22.224)
-Dotations aux amortissements et provisions...	11	(112.667)	(100.278)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (8 + 9 + 10 - 11 - 12)	13	(2.249.026)	(3.376.356)
-Charges financières	16	(7.502)	(3.164)
RÉSULTAT COURANT AVANT IS (13 + 14 + 14 - 16)	17	(2.256.528)	(3.379.520)
+Produits exceptionnels	18	6.326	13.333
-Charges exceptionnelles	19	(60)	(13.333)
-Impôts sur les bénéfices	21	91.701	54.310
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (17 + 18 - 19 - 20 - 21)		(2.158.560)	(3.325.210)

IV – RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES
Éléments caractéristiques : I Capital en fin d'exercice : Capital social : 31/12/2020 : 500.000. Nombre d'actions ordinaires : 31/12/2020 : 100. **II Opérations et résultats :** Chiffre d'affaires hors taxes : 31/12/2020 : 421.552. Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions : 31/12/2020 : (2.256.528). **IV Personnel :** Effectif moyen salarié : 31/12/2020 : 6. Montant de la masse salariale de l'exercice : 31/12/2020 : 613.535.

AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associé Unique, sur proposition du Conseil d'Administration, et après avoir constaté que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 est : • Une perte de (2.158.560,48 €). Décide d'imputer cette somme : • Au poste report à nouveau à hauteur de (2.158.560,48 €). L'Associé Unique prend acte que les capitaux propres de la Société ne sont pas inférieurs à la moitié du capital social. Il prend acte que, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il lui a été rappelé qu'au titre des trois derniers exercices, aucun dividende n'a été distribué. **Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion : En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CROSS-QUANTUM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. **Fondement de l'opinion : Référentiel d'audit :** Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. **Indépendance :** Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport. **Justification des appréciations :** La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes

accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits. C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. **Vérifications spécifiques :** Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique :** Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce. **Autres informations :** En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion. **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires :** **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels :** Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. **Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels :** Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre : • il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ; • il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ; • il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ; • il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ; • il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle. Fait à Neuilly-sur-Seine, le 30 avril 2021, Le Commissaire aux comptes, PricewaterhouseCoopers Audit, Christine BILLY.

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège social de la Société.